

Quatrièmement. Que les remerciements du Congrès soient envoyés au Conseil de Ville pour l'usage de la Salle du Marché Montcalm.

Cinquièmement. Que les remerciements du Congrès sont dus et offerts par le présent à la Presse pour les rapports des procédures de ce corps qui ont été publiés de jour en jour.

Sixièmement. Que les remerciements du Congrès soient présentés aux propriétaires des Hôtels pour la courtoisie déployée envers les délégués pendant leur séjour ici.

Septièmement. Que le Congrès vote des remerciements aux officiers sortant de charge.

Soumis respectueusement.

JOHN T. QUINN.
GEO. CLOUTIER.
MARY DUFFY.

M. Jobin, du Comité Spécial de Remerciements aux membres du Gouvernement de Québec, présente le rapport suivant, qui est adopté:—

Québec, le 4 septembre, 1891.

Aux Officiers et Membres du Congrès des Métiers et du Travail du Canada:—

MESSIEURS,—Le Comité Spécial que vous avez désigné pour présenter à l'Honorable Premier Ministre et à ses collègues les remerciements du Congrès pour leur cordiale hospitalité, désire vous faire connaître qu'il a eu l'honneur d'être reçu par le Premier Ministre et son Cabinet, auxquels il a présenté les remerciements du Congrès ainsi qu'il a été résolu. Il fut cordialement reçu, et l'Honorable Premier Ministre répondit en français et M. Ross en anglais, acceptant les remerciements du Congrès et lui disant que comme cette cité est essentiellement canadienne-française, étant la capitale de la partie française du Canada, ils étaient heureux de recevoir les représentants anglais des autres Provinces aussi cordialement et aussi bien que possible. Ils exprimèrent aussi le vœu que notre réunion soit productive pour ceux que nous représentons, car nous sommes tous des travailleurs, soit à l'enclume, au rabot, par la plume ou autrement, chacun dans sa sphère. Ils exprimèrent le désir que nous ne demanderions pas des impossibilités, car sans doute notre corps était quelquefois enclin à aller trop loin, tandis que probablement les gouvernements n'étaient pas enclins à aller assez loin. En attendant la réception officielle de nos Procédures, ils exprimèrent l'espoir de pouvoir accomplir nos souhaits s'ils n'étaient pas exagérés. M. O'Donoghue promit que le Rapport du Congrès serait remis à chaque Ministre individuellement. Le Comité se retira alors.

Soumis respectueusement.

P. J. JOBIN.
GEO. T. BEALES.
A. W. WRIGHT.
GEO. GALE.
D. J. O'DONOGHUE.

Le Congrès procède ensuite à la considération des résolutions soumises par le Comité des Ordres Permanents et des Résolutions. Proposé par M. Wright, secondé par M. Jobin, et résolu,

Attendu qu'il est nécessaire pour l'élévation morale et physique du peuple que la durée des heures de travail soit diminuée; et attendu que grâce au monopole des inventions et des découvertes et des opportunités naturelles, le pouvoir des hommes de produire la richesse n'a pas eu le pouvoir de réduire les heures de travail journalier; et attendu que les patrons prétendent individuellement, avec quelque semblant de raison, que pour être juste, toute réduction des heures de travail devrait être générale et graduelle; qu'il